



1 Femelles de Petit rhinolophe, celle de gauche portant son petit © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Petit rhinolophe en vol © LAURENT ARTHUR

1	
	2

Le Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable inadéquat**

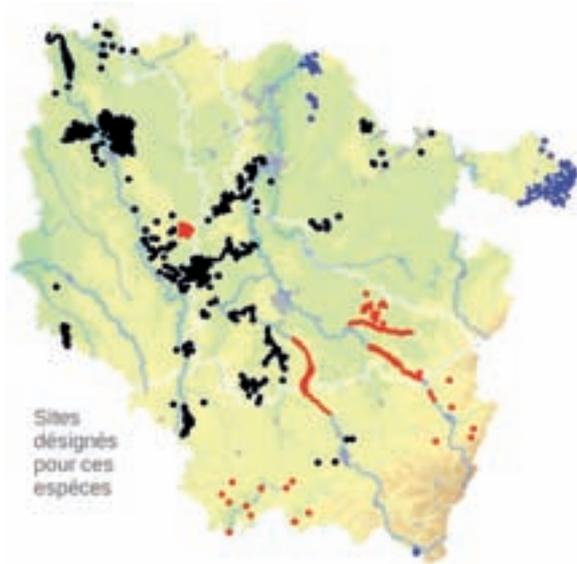
État de conservation en Lorraine : **Défavorable inadéquat**

Le Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable inadéquat**

État de conservation en Lorraine : **Défavorable inadéquat**



Description

Le genre *Rhinolophus* se distingue de tous les autres genres de Chiroptères* d'Europe par la présence de lobes complexes entourant les narines sur la face de ces chauves-souris ; la forme de cette feuille nasale permet de différencier les espèces de ce genre. Les oreilles larges se terminent en pointe et se distinguent des oreilles des autres genres de Chiroptères* par l'absence d'oreillon ou tragus*.

Au repos ou en hibernation les Rhinolophidés s'enveloppent dans leurs ailes, ce qui leur donne l'aspect d'un cocon sombre. Les deux espèces représentées en Lorraine sont thermophiles* : les femelles regroupées au sein d'une nursery occupent les secteurs du gîte offrant un optimum thermique.

La taille et le comportement différencient ces deux espèces :

- Le Petit rhinolophe est la plus petite espèce du genre *Rhinolophus* en Europe. Ses mensurations incluant la tête et le corps sont comprises entre 3,7 à 4,5 cm et son poids varie entre 5,6 et 9 g. Au repos et en hibernation, il est suspendu aux voûtes ou aux parois, généralement à découvert. Les individus hibernent toujours isolément et ce n'est qu'au printemps durant les épisodes froids que les femelles d'une même colonie se regroupent en un essaim compact. En été, les colonies sont lâches : les femelles et les juvéniles se suspendent les uns à côté des autres, séparés de quelques centimètres
- Le Grand rhinolophe est la plus grande espèce du genre *Rhinolophus* en Europe. Ses mensurations incluant la tête et le corps sont comprises entre 5,7 et 7,1 cm et son poids varie entre 17 et 34 g. En hibernation, il est suspendu aux voûtes ou aux parois. Les individus hibernent généralement isolés, mais dans les régions où cette espèce est bien représentée, il est fréquent d'observer des groupes plus ou moins lâches dépassant la centaine d'individus. Dans les nurseries, les femelles se suspendent les unes à côté des autres, jusqu'à former un essaim plus ou moins compact.

Écologie

L'écologie des deux espèces diffère sur de nombreux points :

- Les habitats de chasse du Petit rhinolophe sont composés de paysages à structure diversifiée avec principalement des peuplements de feuillus, mais également des linéaires boisés, des ripisylves*, des vergers, voire des prairies entourées de haies. Durant la belle saison, il se nourrit principalement de Diptères* et de petits Lépidoptères*. Le Petit rhinolophe hiberne dans les grottes et les milieux souterrains d'origine anthropique*, comme les caves, les carrières, les ouvrages et sapes militaires ou les mines. Dans le nord de son aire de répartition, les gîtes de mise bas se trouvent majoritairement dans les parties chaudes des bâtiments : combles, greniers et granges ; dans le sud, ce sont parfois des grottes ou d'anciennes mines. En Lorraine, les femelles donnent naissance à leur unique petit entre la mi-juin et la mi-juillet. Les jeunes sont allaités pendant au moins trois semaines. Après un mois, ils sont volants et apprennent à chasser pour être autonomes dès leur sixième semaine. Le Petit rhinolophe est sédentaire et ses déplacements entre gîtes d'été et d'hiver sont généralement de courte distance, entre 5 et 30 km.
- Le Grand rhinolophe chasse dans des milieux différenciés associant des corridors boisés, des boisements de feuillus, voire des vergers pâturés souvent en lien avec un paysage bocager ou des cours d'eau. Le spectre de ses proies se compose de Lépidoptères* nocturnes, de Diptères* et de Coléoptères*. Toutefois, son régime alimentaire reflète un comportement opportuniste suivant la saison et les émergences des insectes, comme lors de l'essaimage du Hanneton commun *Melolontha melolontha*. Les gîtes d'hibernation de cette chauve-souris sont exclusivement des milieux souterrains comme les grottes, les galeries, les mines et les sapes militaires.

En Lorraine, ses gîtes de mise bas sont principalement des milieux semi-souterrains comme les superstructures d'anciens forts militaires, les blockhaus et plus rarement les combles et les greniers.

Plus au sud, le Grand rhinolophe installe ses nurseries dans les grottes, les mines et les carrières souterraines.

Très fidèle à ses gîtes, ses déplacements saisonniers entre gîtes d'été et d'hiver couvrent en général une distance de 20 à 50 km.





- 1 Petit rhinolophe en hibernation © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Grand rhinolophe en hibernation © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2

Répartition, état des populations

Le Petit rhinolophe est bien représenté en Europe occidentale, méridionale et centrale. La population européenne la plus importante et la plus dense se situe dans l'ouest de l'Irlande.

La Bourgogne héberge la plus grande population connue en France, mais on le trouve dans presque toutes les régions de notre pays.

Depuis plusieurs décennies, on assiste à une forte régression des populations en Europe du Nord-Ouest : il a disparu des Pays-Bas, du Luxembourg, de l'ouest de l'Allemagne et du nord de la France. De petites populations résiduelles subsistent dans le sud de la Belgique, en Suisse, en Alsace, en Haute-Normandie et en Picardie.

Le Grand rhinolophe possède l'aire de distribution la plus importante des *Rhinolophidæ* : celle-ci s'étend du sud du Paléarctique* jusqu'en Afghanistan et au Japon.

Cette espèce est considérée comme rare et en forte régression en Europe du nord-ouest et en Europe centrale. La limite septentrionale de son aire de répartition passe par le sud du Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, la Tchéquie et la Slovaquie pour se prolonger jusqu'au Caucase. Le Grand rhinolophe est représenté dans toutes les régions françaises mais il est considéré comme éteint dans le nord de la France et en Alsace. L'Ouest héberge la population la plus importante connue en France.

Situation régionale

En Lorraine, la situation des deux espèces est très différente ; le Petit rhinolophe est bien représenté sur l'ensemble du territoire régional alors que le Grand rhinolophe est plus localisé :

- le Petit rhinolophe est encore bien représenté à l'ouest d'une ligne diagonale reliant le nord de la Meuse (Montmédy) au sud-est des Vosges (Remiremont). Le Saintois en Meurthe-et-Moselle abrite la plus grande population ; dans ce secteur, aux alentours de la Colline de Sion, la densité des colonies est probablement une des plus importantes en Europe. À l'est de cette diagonale, sa présence est plus éparse, avec quelques rares sites d'hibernation et quelques colonies de reproduction isolés en Moselle et dans l'est de la Meurthe-et-Moselle : il s'agit principalement de la Côte de Delme et du piémont vosgien en contrebas du massif du Donon. En été, les 158 nurseries du Petit rhinolophe recensées regroupent environ 5 800 femelles et juvéniles ; les 190 sites d'estivage, hors sites de mise-bas, hébergent environ 660 individus. En hiver, les 166 gîtes inventoriés, principalement des carrières et des ouvrages militaires souterrains, regroupent environ 1 100 individus. La grande discrétion de cette espèce dans les sites d'hibernation explique l'écart considérable des effectifs relevés avec ceux obtenus lors des recensements dans les nurseries en été.

- Le Grand rhinolophe se rencontre surtout dans le département de la Meuse. Le site Natura 2000 du « Corridor de la Meuse », recouvrant une partie de l'immense champ de bataille de Verdun, héberge l'essentiel de la population régionale, en reproduction comme en hibernation. La population de ce secteur est certainement en relation avec les colonies du massif forestier de Spincourt, des Hauts de Meuse et de l'Argonne. Les vallées de la Moselle et de certains de ses affluents comme le Madon et la Canner, hébergent également quelques colonies. Actuellement, le Grand rhinolophe est très peu représenté dans l'est de la Lorraine et dans le département des Vosges. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que quelques sites sont colonisés en hiver.

En été, les 23 nurseries découvertes regroupent entre 2 000 et 2 500 femelles et juvéniles ; les 140 sites d'estivage, hors sites de mise-bas, hébergent environ 1 400 individus. En hiver, les 235 gîtes inventoriés, principalement des ouvrages militaires souterrains et des carrières, regroupent environ 4 200 individus. Sa forte grégarité dans les sites d'hibernation facilite l'estimation de la population complète du Grand rhinolophe en Lorraine.





1 Groupe de Grands rhinolophes en hibernation © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Grand rhinolophe en vol © THOMAS STEFAN

1	
	2

Menaces et gestion

Pour le Petit rhinolophe et le Grand rhinolophe, les menaces pèsent à la fois sur les gîtes, d'été et d'hiver, ainsi que sur les terrains de chasse. La réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol pour le Petit rhinolophe, et la mise en sécurité des anciennes mines et carrières et des ouvrages militaires par effondrement ou comblement des entrées sont responsables de la disparition de nombreux gîtes pour ces deux espèces de chauves-souris. La modification du paysage par le retournement des prairies avec la disparition des zones pâturées et fauchées, qui s'accompagne de l'arasement des talus et des haies, l'assèchement des zones humides, la rectification et la canalisation des cours d'eau, la coupe de ripisylves* et le remplacement de forêts semi-naturelles en plantations monospécifiques* de résineux, entraînent une disparition des couloirs de déplacement et des terrains de chasse. L'accumulation des pesticides utilisés en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentes conduit à une contamination des chauves-souris tout autant qu'à une diminution voire une disparition de la biomasse disponible d'insectes.

Le maintien et la reconstitution des populations des deux espèces de Rhinolophidés impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés de déplacement.

Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transit, accueillant des populations significatives, doivent être protégés par voie réglementaire voire physique avec la pose de grilles adaptées aux espèces et à la fonctionnalité de ces sites.

Sites désignés pour le Petit rhinolophe

FR4100154	FR4100155	FR4100159
FR4100161	FR4100163	FR4100164
FR4100166	FR4100169	FR4100171
FR4100172	FR4100177	FR4100178
FR4100188	FR4100189	FR4100191
FR4100192	FR4100222	FR4100227
FR4100233	FR4100234	FR4100238
FR4100240	FR4100245	FR4100246
FR4100247	FR4102002	

Sites désignés pour le Grand rhinolophe

FR4100154	FR4100155	FR4100159
FR4100161	FR4100163	FR4100164
FR4100166	FR4100167	FR4100169
FR4100170	FR4100171	FR4100172
FR4100175	FR4100177	FR4100178
FR4100188	FR4100189	FR4100191
FR4100208	FR4100233	FR4100234
FR4100240	FR4100245	FR4100247

Les sites communs à ces deux espèces sont en noir sur la carte, ceux propres au Petit rhinolophe sont en rouge et ceux propres au Grand rhinolophe sont en bleu.

Bibliographie

- ARTHUR L. & LEMAIRE M. (2009)
 BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)
 CPEPESC LORRAINE (2009A & 2009B)
 DIETZ CH., VON HELVERSEN O. & NILL D. (2009)

